SAINT ROMAIN DE POPEY

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 06/12/2018

Madame Rachel COLIN est nommée secrétaire.

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil Municipal du 08 novembre 2018

Absents excusés: Michel PERRIN a donné pouvoir à Guy JOYET

Florence VIAL a donné pouvoir à Géraldine CHEVRET

Absents Guillaume FERRIERE, Agnès ROUX

M le Maire demande l'ajout d'une délibération à savoir : soutien à l'Association des Producteurs de Bourgogne en Beaujolais et action en justice

Les membres présents acceptent à l'unanimité de délibérer sur cette question.

Mme Aude CAUDRON demande la parole pour donner lecture pour faire part de son intention de démissionner du conseil municipal.

1/ Délibérations sont prises pour :

A/ Indemnités de Conseil Alloué à M LE NAOUT Laurent comptable public de TARARE, suite à sa prise de fonction au 1^{er} septembre 2018. Les membres du conseil municipal par une abstention et 11 voix pour acceptent de verser 50 % du montant de l'indemnité.

B/ Renouvellement de l'adhésion au conseil en droit des collectivités du centre de gestion du RHONE pour un montant de 1 316 € à l'unanimité des présents cette adhésion est renouvelée

C/ soutien à l'association des Producteurs de Bourgogne en Beaujolais en action en justice. pour exercer tout recours à l'encontre du cahier des charges de l'appellation d'origine contrôlée « bourgogne » ainsi que le décret l'ayant homologué n° 2011-1615 du 22 novembre 2011.

D/ tarifs de la garderie et de la cantine au 1^{er} janvier 2019, le conseil municipal à l'unanimité des présents, décide de ne pas augmenter ces tarifs à savoir 4.30 € pour le repas de cantine, 1.50 € de l'heure.

2 - SYNDICAT MIXTE DU BEAUJOLAIS

Ouverture de l'enquête publique sur la modification n° 2 du SCOT pour la période du 03 décembre 2018 au 08 janvier 2019. Les informations peuvent être consultées sur l'adresse suivante http://modification-numero2scot-beaujolais.enquetepublique.net .

La présence du commissaire enquêteur aura lieu au siège de la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien : 3 rue de la Venne à TARARE : le jeudi 20 décembre de 15 h à 18 h

<u>3 – VIE LOCALE</u>: Mme Véronique PAYET à l'agence postale a été remplacée par Mme Amandine MUZEL, à compter du 1^{er} décembre 2018.

<u>Pendant la période des fêtes</u> : la mairie sera ouverte le mercredi 02 janvier l'après-midi au lieu du matin, les autres jours restent inchangés

Du 21 décembre 2018 au 03 janvier 2019, les dossiers d'urbanisme ne seront pas réceptionnés en mairie.

4 Compte-rendu des Commissions :

Commission bâtiments:

M Guy JOYET fait part de la mise en location de deux appartements communaux Un appartement libre au 25 janvier ; appartement situé dessus la mairie Un appartement libre au 15 février : appartement situé sur la bibliothèque

- Commission voirie:

Les travaux de VOIRIE 2019 ont été accordés par la communauté d'agglomération de l'ouest rhodanien

Les travaux d'extension du réseau gaz rue de l'Hormet : seront bientôt terminés

Prévision de l'installation d'une boite à livres

Commission Scolaire:

M GIRAUD fait part des informations suivantes :

Un incident sur l'alarme incendie a permis d'effectuer un exercice d'évacuation avec les petits.

De sa participation à l'inauguration du stade de FOOT à Lamure sur Azergues. Cette réalisation a permis de constater le travail effectué, ce qui aidera la municipalité pour le projet de St Romain de Popey, qui est en cours d'élaboration

La Maison Familiale Rurale de St Romain de Popey a obtenu de bons résultats 90 % de taux de réussite.

Des bacs à sable fermés seront installés à l'école maternelle au printemps 2019.

<u>SYNDICAT DES EAUX</u>: le projet de « la voisinée » a été accordé. Les travaux débuteront au 15 janvier 2019 7 321 abonnés sont gérés par ce syndicat

Les travaux de remplacement d'une partie de la colonne d'eau route de Savigny, du camping jusqu'à la route d'ordilly seront mis en programmation en 2019.

- Commission Vie Associative - Communication :

- Cérémonie du 11 novembre bonne participation des écoles et de la population
- Assemblée Générale du Vélo Club le 1er décembre : 75 licenciés, association dynamique,
- Association des Familles : association innovante et bien gérée
- Le 07 décembre Téléthon
- Le 09 décembre Arbre de NOEL de l'école privée
- Le 14 décembre Scrabble à la Bibliothèque
- Le 15 décembre Moules Huitres de l'ADEC
- Le 04 janvier ; vœux de la municipalité

Le 11 décembre : premier anniversaire du MARCHE : paniers garnis – bons d'achat seront mis en place

3/ Informations diverses

M JOYET fait part de l'arrêté pris par M le Préfet du RHONE interdisant l'alcool les 08 et 09 décembre 2018, en raison de la manifestation des « gilets jaunes ».

<u>REPERTOIRE UNIQUE ELECTION</u>: une nouvelle commission a été créée en raison de la mise en place de ce nouveau dispositif, pour la mise à jour des listes électorales

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Jeudi 10 JANVIER 2019 à 20 Heures